

Communiqué de presse

Paris, le 21 avril 2020

**Le Sncd présente les résultats
de sa nouvelle étude « Être DPO en 2020 »**



Lancée en février 2020 par le club DPO du Sncd, organisation professionnelle représentative de la Data Marketing Industrie, l'enquête « Être DPO en 2020 » a interrogé tous les DPO recensés par la CNIL en France afin de comprendre la perception qu'ils ont, eux-mêmes, de leur fonction.

Le contexte

Depuis le mois de mai 2018 et l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), une nouvelle fonction a été rendue obligatoire dans de nombreuses entreprises et administrations, notamment pour toute entreprise dont l'activité de base est alimentée par le traitement de données sensibles à grande échelle, celle du Délégué à la Protection des Données alias DPO.

Cette fonction qui est une évolution, en France, du « correspondant informatique et libertés », a pour objectif principal de veiller au respect et à la bonne application du RGPD, mais aussi de sensibiliser et informer toutes les personnes concernées, dans une organisation, par l'utilisation de données personnelles ou sensibles.

Si aujourd'hui la fonction de DPO s'est généralisée, nous n'en connaissons finalement que très peu sur la perception qu'ont les DPO, eux-mêmes, de leurs nouvelles missions. C'est donc tout naturellement que le Sncd s'est saisi du sujet. L'objectif ? Faire une photographie de la perception que les DPO ont de leur fonction en 2020 afin de promouvoir cette profession, mais également d'en faire ressortir les points forts et les principales difficultés.

La méthodologie

L'enquête a débuté le 4 février 2020 et s'est clôturée le 13 février. L'invitation a été envoyée aux 21 000 adresses déclarées à la CNIL comme DPO.

Cette enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire de 40 questions couvrant trois grandes thématiques :

- Profil et expérience ;
- De l'importance de la donnée personnelle dans le développement de l'activité de votre entreprise / organisation ;
- Perception de la fonction DPO au sein de l'entreprise / organisation.

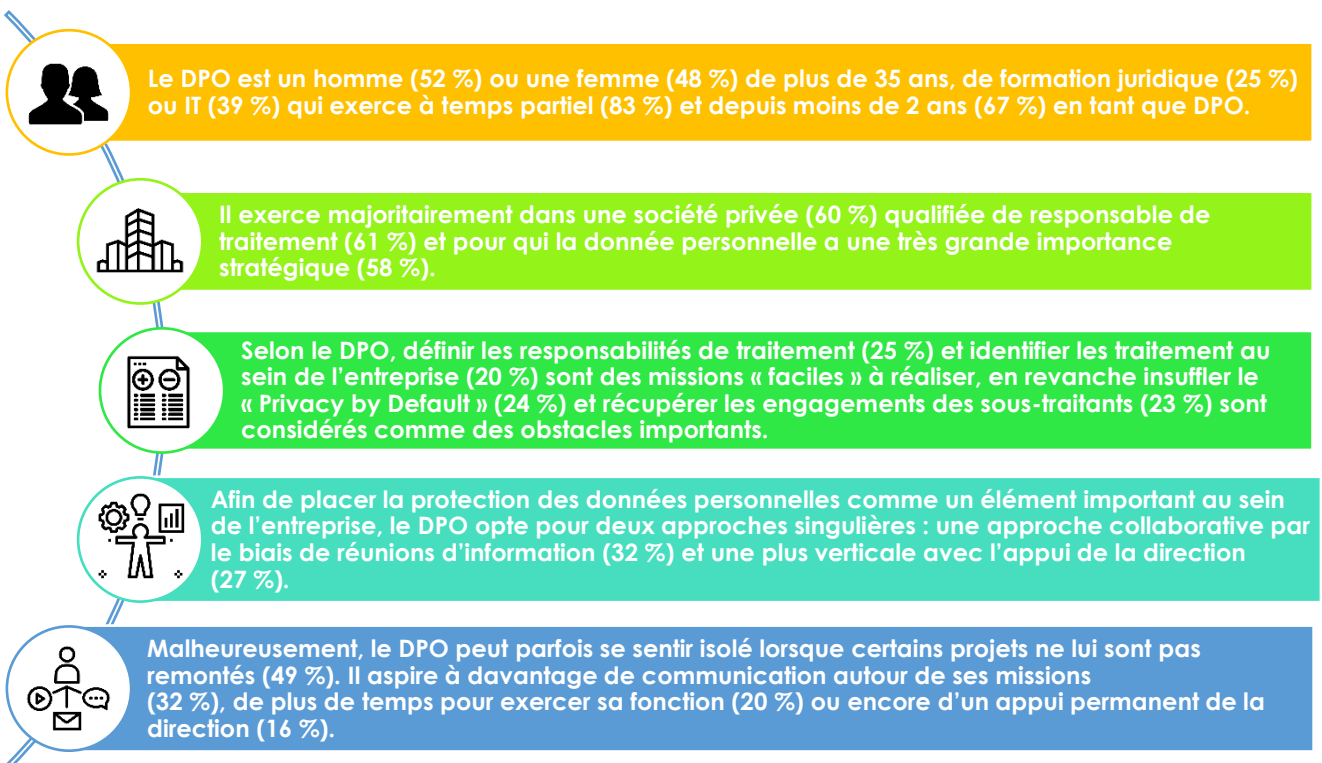
Au total, 515 individus ont soumis au moins une réponse et 379 ont rempli entièrement le questionnaire.

Que nous apprennent les résultats ?

L'ensemble du matériel collecté grâce au questionnaire est d'une grande richesse. Les résultats ont, en effet, permis de déterminer :

- Qui est le DPO (WHO) ;
- Où il travaille (WHERE) ;
- Ce qu'il fait au quotidien (DOES) ;
- Ce qu'il pense de sa fonction (THINKS) ;
- Ce qu'il en dit (SAYS) ;
- Ce qu'il ressent et souhaite (FEELS / WANTS) pour la voir évoluer positivement.

Ces grands thèmes ont été regroupés au sein d'une carte d'empathie pour présenter de façon lisible et intelligible le DPO de 2020 en France. À la lecture des résultats, l'équipe du projet a pu tirer de nombreux enseignements dont voici les principaux :



Ces résultats nous indiquent également comment la donnée est perçue et gérée en interne. Guillaume LE FRIANT, Co-dirigeant de Sendethic et membre actif de cette enquête l'évoque ainsi : « La dissociation entre l'importance de la donnée personnelle dans le développement de l'activité de l'organisation et la perception du rôle du DPO et de ses apports au sein de l'organisation est l'un des enseignements forts de l'enquête " Être DPO en 2020 ". Deux ans après l'application du RGPD, cette différence est l'indicateur que les organisations doivent souvent encore progresser dans leur appropriation partagée du *Privacy by design* et, plus généralement, de la mise en œuvre d'usages respectueux des données personnelles. »

Le Sncd et le club DPO remercient chaleureusement tous les membres qui se sont impliqués activement dans la réalisation de cette première étude inédite. La qualité du travail effectué et celui des résultats nous engagent à renouveler cette enquête nationale sur les années à venir et nous espérons qu'elle contribuera à grande échelle à valoriser la profession.

Pour retrouver l'ensemble des résultats, rendez-vous sur le site du Sncd : <https://www.sncd.org/nos-publications/nos-dernieres-publications/>

Bonne lecture !

À propos du Sncd



Le Sncd est l'organisation professionnelle représentative de la Data Marketing Industrie. Il s'appuie sur ses 200 sociétés membres et les accompagne dans l'innovation industrielle et technologique qui découle de la forte croissance des données disponibles et des droits et usages associés. Les entreprises membres s'engagent à proposer leurs services dans le respect de la déontologie et des bonnes pratiques de la profession.

Contact presse

Sncd – Guillaume LOZE - Tél. : 01 55 43 06 13 - Email : gloze@sncd.org

Pour ne plus recevoir les Communiqués de Presse du Sncd, contactez info@sncd.org